

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 4 décembre 2017, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.

Sont présents: Clémence Nadeau et Suzanne Aubre, conseillères ainsi que Jean-Claude Gagnon, Jean-Paul Pelletier et Pierre-Alexandre Simoneau, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire.

Est absente : Sylvie Gingras, conseillère.

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, Fanny Pécheux, inspectrice en permis et environnement et Olivier Michaud, contremaître des travaux publics.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Yves Charlebois, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1^{re} période de questions
- E) Rapport des loisirs
- F) Rapport d'environnement
- G) Varia
 - Délégation de sorties
 - Calendrier des séances du conseil
 - Demande de dérogation mineure de Pierre Girouard
 - Demande de dérogation mineure de Kathy Auger et Dany Lafleur
 - Demande de dérogation mineure de Karel Benoit
 - Demande de certificat d'autorisation de Pierre Marcoux (PIIA)
 - Contribution au déficit révisé de l'OMH de Saint-Ferdinand
 - Servitude d'empiètement 619A-11 – 1^{re} Rue route du Domaine du Lac – Claude Labrie et Claudette Massé
 - Demande de la Corporation des chemins Craig et Gosford, installation d'un panneau historique à la marina
 - Journée de formation – Table des professionnels en loisir municipal
 - Matrice graphique en ligne
 - Assurances collectives – délégation pour soumissions
 - Assurances collectives - mandat
 - Déléguées Réseau BIBLIO
 - Renouvellement des assurances municipales avec la MMQ
 - Souper et soirée des Fêtes – FADOQ de St-Ferdinand
 - Projet d'aménagement du bassin de la rivière Bulstrode
 - Déneigement des entrées du 375 et du 385 rue Principale
 - Rencontre d'information – réseau aqueduc Vianney
- H) Rapport de voirie
- I) 2^e période de questions
- J) Présentation des comptes
- K) Clôture de la séance

2017-12-350

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-12-351

Interversion des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du

jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-12-352 Adoption des procès-verbaux

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017 et une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 novembre 2017, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 novembre 2017 tels que présentés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 23 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

2017-12-353 Rapport d'environnement

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter le rapport d'environnement de novembre 2017 tel que présenté par Fanny Pécheux, inspectrice en bâtiment et environnement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-12-354 Prévisions de sorties

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
Y.Charlebois	Copernic	Plessisville	2017-11-23
M.Lacroix	Copernic	Plessisville	2017-11-23
M.Lacroix	Copernic	St-Norbert	2017-11-30
S.Tardif	MRC	Plessisville	2017-11-30
S.Tardif	formation OBNL	Plessisville	2018-01-24
G.Paradis	formation OBNL	Plessisville	2018-01-24

2017-12-355 Calendrier des séances du conseil

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Clémence Nadeau et résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, qui débiteront à 19 heures et qui se tiendront comme suit :

lundi, 8 janvier	lundi, 5 février
lundi, 5 mars	lundi, 9 avril
lundi, 7 mai	lundi, 4 juin
mardi, 3 juillet	lundi, 6 août
mardi, 4 septembre	lundi, 1er octobre
lundi, 5 novembre	lundi, 3 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-12-356

Dérogation mineure de Pierre Girouard

Attendu que Pierre Girouard a déposé une demande de dérogation mineure pour la régularisation de la marge latérale nord-ouest de la résidence et du garage attaché à 1,78 mètre au lieu de 2 mètres localisée au 933-937 rue Principale sur les lots numéros 331-1 et 333-8, canton d'Halifax;

Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme recommande que ladite demande de dérogation mineure devrait être accordée;

Attendu que le conseil a donné audience à tout intéressé désirant se faire entendre;

En conséquence, il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu que la demande de dérogation mineure soumise par Pierre Girouard et localisée au 933-937 rue Principale sur les lots numéros 331-1 et 333-8, canton d'Halifax, soit acceptée pour l'implantation de la résidence et du garage attaché dans la marge latérale nord-ouest à 1,78 mètre. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-12-357

Dérogation mineure de Kathy Auger et Dany Lafleur

Attendu que Kathy Auger et Dany Lafleur ont déposé une demande de dérogation mineure pour la régularisation de l'empiètement en cour avant de la remise à 4,75 mètres au lieu de 6,5 mètres et la construction d'un garage attaché avec une marge de recul avant de 5 mètres au lieu de 6,5 mètres localisée au 232 rue des Rosiers sur le lot numéro 525-5-16, canton d'Halifax;

Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme recommande que ladite demande de dérogation mineure devrait être accordée;

Attendu que le conseil a donné audience à tout intéressé désirant se faire entendre;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la demande de dérogation mineure soumise par Kathy Auger et Dany Lafleur et localisée au 232 rue des Rosiers sur le lot numéro 525-5-16, canton d'Halifax, soit acceptée pour l'empiètement en cour avant de la remise à 4,75 mètres et la construction d'un garage attaché avec une marge de recul avant de 5 mètres. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-12-358

Dérogation mineure de Karel Benoit

Attendu que Karel Benoit a déposé une demande de dérogation mineure pour la régularisation des marges latérales droite et gauche des deux bâtiments principaux à 0,55 mètre au lieu de 2 mètres afin de vendre les résidences séparément localisées au 1150 rue Principale sur le lot numéro 327-3-3, canton d'Halifax;

Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme recommande que ladite demande de dérogation mineure devrait être refusée;

Attendu que le conseil a donné audience à tout intéressé désirant se faire entendre;

En conséquence, il est proposé par Jean-Paul Pelletier et résolu que la demande de dérogation mineure soumise par Karel Benoit et localisée au 1150 rue Principale sur le lot numéro 327-3-3, canton d'Halifax, soit refusée car le demandeur a la possibilité de se conformer à la

réglementation en enlevant le balcon au-dessus de l'abri d'auto et l'abri d'auto. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-12-359 Demande de certificat d'autorisation de Pierre Marcoux (PIIA)

Attendu que Pierre Marcoux a déposé une demande de certificat d'autorisation pour la démolition de la résidence localisée au 354-358 rue Principale sur les lots numéros 471-1-P, 471-3, 472 et 473, canton d'Halifax;

Attendu que ladite résidence est située dans la zone R/C-7;

Attendu que la zone R/C-7 est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme recommande que ladite demande de certificat d'autorisation devrait être accordée;

En conséquence, il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu que la demande de certificat d'autorisation soumise par Pierre Marcoux et localisée au 354-358 rue Principale sur les lots numéros 471-1-P, 471-3, 472 et 473, canton d'Halifax, soit acceptée pour la démolition de la résidence. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-12-360 Contribution au déficit révisé de l'OMH de Saint-Ferdinand

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'approuver le budget révisé 2017 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand prévoyant un déficit de 151 869 \$ au lieu de 122 739 \$ et d'autoriser le paiement de notre part de déficit révisé, soit 2 913 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-12-361 Servitude d'empiètement 619A-11 - 1^{re} Rue route du Domaine du Lac - Claude Labrie et Claudette Massé

Attendu que Claude Labrie et Claudette Massé, résidant au 5410 route du Domaine du Lac, lot 619A-12 ont fait réaliser un certificat de localisation le 19 décembre 2016 par André Lemieux arpenteur-géomètre, (minute 1856), et que celui-ci a révélé l'empiètement dans la 1^{re} Rue route du Domaine du Lac, lot 619A-11, d'une partie de l'avant-couverture du garage, d'une rangée d'arbres, d'une clôture et d'un mur de pierre;

Attendu que la construction de la résidence date de 1981 et que les exigences alors retenues lors d'une demande de permis de construction étaient plus souples que les normes actuellement en vigueur et que les requérants sont de bonne foi;

Attendu que dans un courrier daté du 31 mai 2017 Claude Labrie et Claudette Massé ont demandé à la municipalité une servitude d'empiètement;

Attendu que la municipalité a mandaté André Lemieux arpenteur-géomètre afin de réaliser l'arpentage de la 1^{re} Rue route du Domaine du Lac, lot 619A-11 et que celui-ci a confirmé l'empiètement cité précédemment;

Attendu que le conseil municipal souhaite contribuer à régulariser la situation;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la demande de Claude Labrie et Claudette Massé d'enregistrer une servitude d'empiètement d'une partie de

l'avant-couverture du garage, d'une rangée d'arbres, d'une clôture et d'un mur de pierre pour le lot 619A-12 sur le lot 619A-11 sur la 1^{re} rue route du Domaine du Lac soit acceptée et que les frais d'honoraires de l'arpenteur-géomètre, du notaire et de tout autre professionnel nécessaire à l'enregistrement de la servitude soient à la charge du requérant et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer les documents requis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-12-362 Demande de la Corporation des chemins Craig et Gosford, installation d'un panneau historique à la marina

Attendu que la Corporation des chemins Craig et Gosford souhaite organiser un rallye historique sous la forme de panneaux historiques installés dans chaque municipalité membre de la Corporation;

Attendu que le site retenu pour la municipalité de Saint-Ferdinand se situe à la marina, à proximité du belvédère et de la rue Principale;

Attendu que les panneaux seront d'une dimension de 12 pouces par 12 pouces et installés sur techno-pieux;

Attendu que la réglementation municipale permet l'installation d'inscriptions historiques sans qu'il soit nécessaire d'obtenir un certificat d'autorisation;

En conséquence, il est proposé par Suzanne Aubre et résolu d'autoriser la Corporation des chemins Craig et Gosford à installer un panneau de 12 pouces par 12 pouces sur techno-pieux à proximité du belvédère et de la rue Principale sur le site de la marina et d'offrir l'aide d'un employé municipal pour l'installation desdits panneaux. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-12-363 Journée de formation - Table des professionnels en loisir municipal

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'autoriser Geneviève Paradis à assister à la journée de formation et d'information de la Table des professionnelles et professionnels en loisir municipal qui aura lieu le 12 décembre 2017 à Saint-Wenceslas et de défrayer les frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-12-364 Matrice graphique en ligne

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter la proposition de la Coopérative d'informatique municipale pour le module Géocentriq WEB et rôle au coût de 695 \$ (taxes en sus) et l'hébergement au coût mensuel de 99,95 \$ (taxes en sus) afin d'offrir le service de consultation de la matrice graphique en ligne version public et privé et ce, à compter de l'année 2018. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-12-365 Assurance collective - délégation pour soumissions

Considérant que la municipalité de Saint-Ferdinand offre à son personnel une assurance collective en association avec un regroupement d'autres municipalités locales de la région du Centre-du-Québec;

Considérant qu'un appel d'offres public doit être lancé en vue du contrat annuel prévu pour débiter le 1^{er} février 2018;

Considérant qu'un cahier des charges a été élaboré par ASQ-CONSULTANT, cabinet en assurance collective, avec la collaboration étroite des représentants des municipalités locales participantes;

Considérant que la municipalité de Wickham a proposé d'agir au nom de tous pour le processus d'appel d'offres et de réception des soumissions;

Considérant les dispositions prévues aux articles 14.3 et 14.4 du Code municipal du Québec;

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu que le conseil de Saint-Ferdinand délègue à la municipalité de Wickham son pouvoir de demander des soumissions pour le prochain contrat d'assurance collective et accepte implicitement d'être liée envers le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée par le délégataire. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-12-366

Assurance collective - mandat à ASQ Consultant en avantages sociaux

Considérant que le cabinet, ASQ Consultant en avantages sociaux, effectue la gestion du régime d'assurance collective des municipalités membres de la région du Centre-du-Québec et qu'il a participé à la rédaction de l'actuel cahier des charges, en collaboration avec l'ensemble des municipalités participantes;

Considérant que la municipalité de Saint-Ferdinand adhère à ce regroupement d'assurance collective;

Considérant que le cabinet ASQ Consultant en avantages sociaux a déposé une offre de services afin de nous appuyer dans la gestion de ce regroupement régional;

Considérant que la rémunération payable au cabinet ASQ Consultant en avantages sociaux est incluse dans les coûts qui nous seront proposés par l'assureur qui aura été retenu et qu'aucune autre somme d'argent supplémentaire ne sera requise;

Pour ces motifs, il est proposé par Clémence Nadeau et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Que le conseil municipal de Saint-Ferdinand confie à ASQ Consultant en avantages sociaux le mandat de gestion de ce regroupement régional d'assurance collective.

Qu'une copie conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Pierre Piché du cabinet ASQ-Consultant en avantages sociaux. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-12-367

Déléguées au Réseau BIBLIO

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu de nommer Suzanne Aubre, représentante du conseil municipal et Martine St-Pierre, responsable de la bibliothèque municipale auprès de Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc. pour 2018. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-12-368

Renouvellement des assurances municipales avec la MMQ

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu de renouveler les assurances municipales avec la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) pour un montant total

de 38 347 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-12-369 Souper et soirée des Fêtes - FADOQ de St-Ferdinand

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'acheter deux billets au coût de 25 \$ l'unité pour le souper et la soirée des Fêtes de la FADOQ de St-Ferdinand qui aura lieu le 8 décembre 2017. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-12-370 Projet d'aménagement du bassin de la rivière Bulstrode

Attendu que COPERNIC a présenté un projet pilote de restauration du débit écologique de la rivière Bulstrode;

Attendu qu'il est important que le milieu s'implique dans ce projet pour qu'il fonctionne;

Attendu que ce projet pilote implique plusieurs domaines tels que les scientifiques, les agriculteurs, les forestiers, les industriels, les ministères et le municipal;

Attendu que si les résultats de ce projet pilote sont positifs, la municipalité de Saint-Ferdinand pourrait utiliser les études et les façons de faire dans son milieu;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand est prête à participer à ce projet si les autres partenaires tels que : Ville de Princeville, paroisse de Plessisville, Ste-Sophie-d'Halifax, Saint-Fortunat, Saint-Julien, Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown, Notre-Dame-de-Ham, Saint-Norbert-d'Arthabaska, Victoriaville, Chesterville, Sainte-Hélène-de-Chester, s'y engagent de leurs côtés;

En conséquence, il est proposé par Suzanne Aubre et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand a l'intention de participer financièrement au projet pilote de restauration du débit écologique de la rivière Bulstrode réalisé par l'organisme COPERNIC et s'engage à défrayer les sommes suivantes : 2 120.86 \$ pour l'année 2018 et 728.60 \$ par année pour les années 2019 à 2022 inclusivement soit 2 914.40 \$ pour un grand total de 5 035.26 \$ et ce, si les autres partenaires s'y engagent. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-12-371 Rapport de voirie

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'accepter le rapport de voirie de novembre 2017 tel que présenté par Olivier Michaud, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 20 personnes présentes à la 2^e période de questions.

2017-12-372 Présentation des comptes

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu de payer les comptes du mois de novembre 2017 tels que présentés pour un montant de 302 350.67 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-12-373 Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la présente

séance soit levée à 20 h 15. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.